

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2017

RATIFICATION ORDONNANCES DIALOGUE SOCIAL - (N° 237)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS238

présenté par
M. Pietraszewski, rapporteur

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE UNIQUE, insérer l'article suivant:

L'ordonnance n° 2017-1386 du 22 septembre 2017 relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales est ratifiée.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à ratifier l'ordonnance n° 2017-1386.